

deux époques se mêla, et que le titre bigarré adopté par les libraires de Lyon rend avec plus de justesse.

Les Anglais ont été au-delà de nos conjectures; ils ont prétendu que ces images de la Mort, gravées à Bâle par Hans Leuczelberger, et publiées à Lyon par Borbonius, avaient été peintes par Holbein, au palais de Whitehall, par ordre d'Henri VIII. A l'appui de cette intéressante découverte ils ont cité des preuves qui ne sont pas dénuées de vraisemblance; mais l'incendie qui a dévoré le vieux palais de Whitehall en 1697, a rendu impossible la seule démonstration à laquelle on ne pourrait refuser son assentiment.

Les Allemands de leur côté ont voulu revendiquer pour eux, autant que possible, la propriété de la Danse des Morts d'Holbein; et non contents d'être certains qu'elle avait été exécutée par un peintre de leur nation, ils ont cherché à montrer qu'elle avait été publiée pour la première fois, chez eux, à Bâle, en 1530, et par conséquent plusieurs années avant qu'elle eût paru à Lyon. Mais toutes leurs assertions tombent devant des preuves positives. Georgius Æmilius, qui, comme nous l'avons dit, traduisit en latin, pour les Allemands, le texte français des *Simulachres de la Mort*, a eu soin lui-même d'indiquer en quelle langue était conçu l'original sur lequel il travaillait :

Accipe jucundo præsentia carmina vultu,
 Sen Germane legis, sive ea Galle legis :
 In quibus extremæ qualis sit Mortis imago
 Reddidit imparibus musa latina nodis.
 Gallia quæ dederat lepidis epigrammata verbis,
 Teutona convertens est imitata manus.
 Da veniam nobis, doctissime Galle, videbis
 Versibus appositis reddita siqua parum.

 Qualiacunque mei sunt hæc monumenta laboris,
 Gallia, germano pectore mitto tibi.